



**PISTES MOTO
PRIVEES**

tarifs formation moto

01/2018

**Siège : 43, RUE JULES ROCH
59310 ORCHIES**

TEL : 03 20 71 67 83

FAX : 03 20 71 68 94

www.schipman.com

AGREMENT PREFECTORAL N° E 05 59 0933 0

bureaux à :

TEMPLEUVE 2, rue grande campagne

CYSOING 279, rue J.B. Lebas

PONT A MARCQ, 202 rue nationale

FORMATIONS DE BASE PERMIS A1 ou A2

Formation de base (sans formation code)

690 €

Comprenant :

- Demande d'inscription ANTS
- 20 heures de formation pratique, plateau ou route
- Frais d'accompagnement à deux examens, plateau ou route
- Suivi de formation (traitement administratif)
- Livret d'apprentissage
- Livre pédagogique (questions spéciales moto)
- Assurance individuelle conducteur

Cette prestation peut être réglée en 3 fois 230 € :
1er règlement à l'inscription
2ème et 3ème règlements les mois suivants

Formation accélérée (STAGE) (sans formation code)

750 €

Comprenant :

- Demande d'inscription ANTS
- **26 heures** de formation pratique (plateau, route et formation théorique.)
- formation au choix selon les dates disponibles :
 - ✓ 4 jours consécutifs.
 - ✓ 2 fois 2 jours (vendredi et samedi).
- Frais d'accompagnement à deux examens, plateau ou route
- Suivi de formation (traitement administratif)
- Livret d'apprentissage
- Livre pédagogique (questions spéciales moto)
- Assurance individuelle conducteur

L'organisation et la confirmation des formations accélérées sont soumises à un minimum de 3 participants. La participation à cette formation et le passage des examens pratiques est également soumise à la validité de votre code et de votre inscription définitive sur l'ANTS.

Cette prestation peut être réglée en 2 fois 375 € :
1er règlement à l'inscription
2ème règlement le mois suivant



Formation code

72 €

- cours théoriques en salle (validité de 6 mois à la date de la signature du contrat)
- boîtier Digi-quiz (100 séries, valide 6 mois à la date de la signature du contrat)

Une redevance dont le montant est fixé par l'état sera à régler avant chaque examen théorique.

Suppléments éventuels à ces forfaits :

- Accompagnement pour un examen théorique **45 €**
- Accès internet révisions examen moto (fiches, vérifications, épreuves) **15 €**
- Forfait enseignement théorique en salle, valable 3 mois **60 €**
- Boîtier Digi-quiz seul **12 €**
- Entraînement au code sur Internet, avec suivi (151 séries, valide 6 mois) **40 €**
- Suivi de formation (traitement administratif d'un cursus formatif) **45 €**
- Accompagnement à un examen conduite (plateau ou route) **42 €**
- Une heure de formation pratique (plateau ou route, hors forfait) **42 €**
- Demande d'édition de votre permis de conduire auprès de l'ANTS **20 €**

Une redevance dont le montant est fixé par l'état sera à régler avant chaque examen théorique.

Les suppléments sont à régler lors de la commande des prestations.

A l'examen de conduite, une facture détaillée vous sera remise.

LE FORFAIT ACHETE EST VALABLE UNE ANNEE A COMPTER DE LA DATE DE LA SIGNATURE DU CONTRAT.

CES TARIFS SONT VALABLES POUR LES PRESTATIONS PRISES ENTRE LE 01/01/2018 et le 31/03/2018 INCLUS.

DOCUMENT NON CONTRACTUEL.

LES HORAIRES DES COURS THEORIQUES

Jour	Horaires	Cours
BUREAU D'ORCHIES		
Mardi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Mercredi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Vendredi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Samedi	14h00	Cours DVD
BUREAU DE TEMPLEUVE		
Mardi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Mercredi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Jeudi	18h00 ou 19h00	Cours DVD
Vendredi	19h00	Cours et questions à thème
Samedi	15h00	Cours DVD
BUREAU DE CYSOING		
Mardi	19h00	Cours DVD
Mercredi	19h00	Cours DVD
Vendredi	19h00	Cours et questions à thème
Samedi	14h30	Cours DVD
BUREAU DE PONT A MARCQ		
Mardi	18h30	Thème + Cours DVD
Mercredi	18h30	Thème + Cours DVD
Vendredi	18h30	Thème + Cours DVD
Samedi	14h00	Cours DVD

[Vous pouvez retrouver ces horaires sur le site : WWW.SCHIPMAN.COM](http://WWW.SCHIPMAN.COM)

Nous vous offrons la possibilité de suivre des types de « cours de code » différents :

- Les cours avec support DVD, dits cours pédagogiques
- Les cours à thème
- Chez soi : possibilité de s'entraîner sur Internet avec prépa-code (voir avec le bureau)

LES COURS DVD :

Vous pourrez assister à une série de 40 questions sur grand écran avec le projecteur vidéo. Une correction est effectuée par le DVD mais un formateur est toujours présent pour répondre à vos questions ou remarques. Vous pouvez le faire pendant la correction ou, si vous préférez une réponse personnelle, après la séance. Ce type de cours dure environ 60 minutes. Il demande beaucoup d'attention et constitue un excellent entraînement à l'épreuve de l'examen de code. Les séries du DVD sont, bien entendu, à chaque fois différentes.

LES COURS A THEMES :

Vous pouvez assister à un cours d'1 heure environ sur un sujet donné. Ce type de cours est important, c'est en effet sous forme de dialogue que chaque partie du code de la route vous est présentée. Le formateur présent répond à vos questions et rentre dans le détail pour une complète assimilation du sujet. Les thèmes sont des éléments du code de la route (signaux d'obligation, d'interdiction, de danger, les arrêts et stationnements, les croisements... etc.) mais aussi des règles de comportement (circulation sur autoroute, les placements sur la chaussée, le respect des autres usagers... etc.). L'auto-école a même mis en place un cours sur les assurances (Les différents contrats et le constat à l'amiable) et un sur le permis à points.

Vu la difficulté croissante de l'examen de code du permis de conduire, il semble indispensable de suivre ces cours pour mieux comprendre les règles et les évolutions des situations présentées.

⇒ Comme pour tout apprentissage il faudra apprendre, comprendre et assimiler les cours. Les résultats positifs ne viendront qu'après et jamais par hasard et sans effort.



Pièces à fournir pour la demande ANTS :

- Formation classique :
1 règlement de 690 € (sans code) possible en 3 fois 230 €
ou 762 € (avec code) possible en 3 fois 254 €
- Formation Accélérée :
1 règlement de 750 € (sans code) possible en 2 fois 375 €
ou 822 € (avec code) possible en 2 fois 411 €
- 3 ephotos non découpées et conformes ANTS.
- 2 Enveloppes " Lettre Suivie 50 g" (disponible dans un bureau de poste)
- 10 timbres postaux au tarif en vigueur
- La photocopie recto verso de la carte nationale d'identité du candidat ou du passeport français **en cours de validité, ou périmé depuis moins de deux ans**
- La photocopie de l'attestation de recensement
- La photocopie recto verso du permis de conduire
- La photocopie de la journée défense et citoyenneté (pour les hommes nés après le 31/12/78 et les jeunes filles nées après le 31/12/82)
- Copie de l'ASSR 2ème niveau (classe de 3ème) pour les jeunes nés à compter du 1er/01/1988
- Facture datant de moins de six mois, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (Y compris de téléphone mobile)
- Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois.
- Photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport français du parent qui signera l'autorisation parentale

Pour les mineurs non émancipés une autorisation parentale sera à signer sur la demande de permis à l'inscription

- Pour justification du nom marital : La photocopie du livret de famille



Les catégories:

Catégorie A1

Cette catégorie vous permettra de conduire une motocyclette 125cm³ avec ou sans side-car ou un tricycle à moteur, avec une puissance ≤ 11 kw et un rapport poids/puissance ≤ 0.1 kw/kg, ou un tricycle ≤ 15 kw. Vous devrez posséder l'ASSR ou l'ASR et avoir 16 ans minimum.

Catégorie A2

Cette catégorie vous permettra de conduire une motocyclette avec ou sans side-car, avec une puissance ≤ 35 kw et un rapport poids/puissance ≤ 0.2 kw/kg. Vous serez donc limité à 48cv pendant au moins 2 ans, avec la possibilité de passer en catégorie A après une formation de 7 heures sans examen. Vous devrez posséder l'ASSR 2 ou l'ASR et avoir 18 ans minimum.

Catégorie A

Cette catégorie vous permettra de conduire une motocyclette, avec ou sans side-car ou un tricycle à moteur, sans limite de puissance.

Cette catégorie est accessible :

- ⇒ Par formation de 7 heures après 2 ans de A2

Cette formation de 7 heures est appelée « PASSERELLE »



Les conditions générales

- ⇒ Nos tarifs s'entendent T.T.C. (TVA en vigueur 20 %).
- ⇒ Les frais éventuels de visite médicale sont à la charge de l'élève
- ⇒ Les leçons non décommandées 48 heures à l'avance sont dues (sauf cas légitime dûment prouvé)
- ⇒ Les convocations aux examens de code et de conduite se feront en fonction des aptitudes des candidats, des délais réglementaires et des attributions de places d'examen par les services préfectoraux.
- ⇒ L'auto-école gère les formations des élèves et n'est pas responsable de la gestion et de l'organisation des examens du permis de conduire.
- ⇒ Nos prestations sont dispensées par un personnel enseignant diplômé d'état.
- ⇒ En cas d'interruption de la formation, l'auto-école restituera le dossier d'examen au candidat qui devra s'être auparavant acquitté de ses obligations financières vis-à-vis de l'établissement de formation.
- ⇒ Les tarifs de nos prestations ne sont valables que pour les prestations prises dans la période de validité précisée sur la documentation remise. Ils peuvent être révisés afin de vous assurer une formation et un suivi de qualité.
- ⇒ En cas d'ajournement en conduite, les frais liés à un nouvel examen et toute prestation de cours en sus devront être réglés avant le jour de l'épreuve.
- ⇒ Notre établissement est membre du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA), branche Education Routière, et de l'Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière (ANPER)
- ⇒ Toutes nos formations sont conformes aux programmes édictés par l'administration



Formations sur PISTES PRIVEES !



Nos formations :

Voiture :

- ✓ Apprentissage traditionnel
- ✓ Conduite accompagnée (AAC)
- ✓ Conduite supervisée
- ✓ Boîte automatique



BE ou B96 :

- ✓ Remorques
- ✓ Van
- ✓ Caravanes



Moto :

- ✓ Formation au permis A1, A2
- ✓ Formation perfectionnement sur 700 cm3
- ✓ Formation obligatoire 125 cm3 avec le permis B, ou initiation
- ✓ Formation passerelle de A2 à A



Cyclo :

- ✓ Permis AM pour conduire un deux roues dès 14 ans

Formations professionnelles :

- ✓ Titre professionnel pour devenir formateur auto
- ✓ Mention « 2 roues » pour devenir formateur moto
- ✓ Formation au BAFM pour devenir formateur de formateur



Stages de récupération de points à Cysoing :

- ✓ 2 journées de 7 heures
- ✓ Récupération de 4 points maximum
- ✓ Dates des stages sur notre site internet (www.schipman.com) ou par téléphone

